



Union Inter-africaine des Droits de l'Homme-
Département « gestion des conflits »

Le 24 janvier 2009.

A Maître Brahima KONE,
Président de l'U.I.D.H.

Bonjour Président Koné,

Je salue la décision responsable que tu viens de prendre pour la sauvegarde de notre entité continentale de notre organisation, ce qui rejoint la proposition que je vous avais déjà faite dans ce sens par souci d'efficacité pour sauvegarder le fonctionnel.

Et non seulement il reste que, comme tu le dis, chacune de nos sections doit fonctionner en harmonie avec le but et le programme de l'U.I.D.H. dont elle est membre, il est certain que le Président doit remplir la plénitude de sa fonction tant que les conditions ne sont pas réunies pour refaire le point par rapport aux statuts qui demeurent applicables tant qu'un Congrès ne s'est pas réuni.

Et pour rester dans la même logique statutaire, en termes de cohérence et de cohésion, tous les membres du Bureau de Coordination et les vice-présidents des zones, comme des autres départements spécialisés, doivent recevoir et répondre à toutes les communications du Président en vue d'y participer par des suggestions et préserver ainsi l'unité de notre organisation et son harmonie fonctionnelle.

Enfin, pour ce qui me concerne, je ne cesse d'assumer au mieux le suivi de l'état du continent par la recherche des résolutions des conflits conformément au mandat qui m'a été confié et dont tu es régulièrement informé des positions que je prends.

Encore une fois, mon cher Président, je salue cette haute conscience que tu as de la mission que nous t'avons confiée s'agissant de la sauvegarde de l'unité fonctionnelle de notre organisation qui est un produit de notre histoire de la renaissance continentale.

Et dans l'espoir que tu feras partager ce point de vue de chargé de la gestion des conflits aux frères et sœurs du Bureau de Coordination qui t'entourent et t'accompagnent, je demeure fidèle à tes côtés, en saluant encore une fois, la haute conscience que tu as de ta responsabilité dans cette phase que traverse provisoirement notre grande organisation commune.

Je note que l'Union Africaine, elle-même, est en crise de notoriété et d'autorité pour le règlement des grands conflits qui endeuillent actuellement l'Afrique, notamment au Congo, en Mauritanie, en Guinée, au Burundi, au Tchad, en Centrafrique, au Darfour, en Somalie, aux Comores, à Madagascar, au Polisario, au Niger, au Mali, en Casamance, entre autres....

Notre organisation est donc tributaire de cette crise générale que traverse notre continent tributaire, lui aussi, de la grande crise mondiale aux solutions incertaines.

Soyons donc lucides et ayons confiance en nous-mêmes !

Avec foi et détermination, nous vaincrons aux côtés de nos populations, forces motrices de toutes nos actions.

Bon courage à tous !
Fidèlement.

Professeur Kapet de BANA,
Membre du Bureau de Coordination de l'U.I.D.H.,
chargé de la gestion des conflits.

Siège social : 01 BP 1346 Ouagadougou 01 – tel : (226) 31.61.45. fax : (226) 31.61.44.

BURKINA FASO (West Africa)

Contact du Responsable chargé de la gestion des conflits :

Professeur Kapet de BANA : africa@smol.org

***Mémoire d'Afrique* : <http://africa.smol.org>**